



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Accréditation JO : attention !

Dans le cadre des JO, certain.es agent.es de la Ville seront amené.es à travailler sur des sites des JO. Il y en a 2 types : les sites officiels JO et les sites Ville de Paris (ceux organisés par la Ville de Paris elle-même). Pour accéder aux sites, chaque agent.e doit avoir une accréditation.

Pour les accréditations qui concernent les sites JO de la Ville de Paris, ce n'est pas l'employeur qui demande mais chaque collègue individuellement. Il est étonnant de devoir faire soi-même une demande pour pouvoir faire son travail surtout que tout cela reste Ville de Paris !

Il faut savoir que **chaque demande d'agent.e entrainera une enquête administrative par le Service National des Enquêtes Administratives de Sécurité** (service du Ministère de l'Intérieur)... et peut donc entrainer des refus pour différentes raisons (des personnes se sont vues refuser d'être bénévoles au regard de leur engagement dans des mouvements sociaux antiracistes ou écologistes).

En comité Social Territorial, nous avons interrogé la Ville de Paris sur les modalités d'un éventuel refus. **Un refus d'accréditation serait signifié au SRH de la direction concernée et au responsable de service** (ou connu de lui ou de toute une équipe, par déduction). Nous avons alerté la Ville sur les risques d'une telle situation. Il paraît évident qu'un refus peut entrainer **un climat de suspicion dans les équipes**. La Ville n'a pas vraiment de réponse à apporter, certains SRH disent vouloir accompagner les équipes : qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Nous souhaitons donc alerter les collègues sur ces problèmes.

Il faut également savoir que **les données renseignées par chaque agent.e seront divulguées, en totalité ou en partie, à certains prestataires** (Décathlon par exemple).

En pièces jointes, les documents Ville sur les différents types d'accréditations et les conditions de traitement des données.